



## >> Fête de la Science 2009 : Appel à Projets Régional

*Cette manifestation est initiée et soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, soutenue en Champagne-Ardenne par le Conseil Régional, le FEDER et par les Conseils Généraux des Ardennes, de la Marne et de la Haute-Marne. Elle est coordonnée par ACCUSTICA, CCSTI de la région.*

### 1. Principe de la Fête de la Science

Organisée en France pour la **18<sup>ème</sup> année** consécutive, la Fête de la Science est un rendez-vous privilégié ; une véritable pratique culturelle. Manifestation conviviale et gratuite, **la Fête de la Science s'adresse à tous les publics et propose pendant une semaine, une multitude d'activités sous des formes variées : animations, expositions, café-débats, spectacles, films... autour de l'actualité scientifique**, et de façon plus générale, autour des sciences et des techniques. Le but étant de découvrir le monde de la recherche et des sciences, de s'informer et de favoriser les échanges entre le public et la communauté scientifique.

### 2. Dates et thématiques de la Fête de la Science

La **18<sup>ème</sup> édition** de la Fête de la Science se déroulera du **16 au 22 novembre 2009** autour du thème « **Aux origines de la vie et de l'univers : quelles évolutions, quelles révolutions ?** ». Le thème national fera donc écho à deux grands anniversaires :

- le **400<sup>ème</sup> anniversaire** des premières observations faites avec une lunette astronomique par Galilée, en résonance à l'**Année Mondiale de l'Astronomie**,
- le **bicentenaire de la naissance de Charles Darwin**, qui publiait il y a 150 ans son ouvrage sur l'origine des espèces.

Bien que privilégié, le thème national n'est pas exclusif, toutes les sciences peuvent être abordées : de la chimie aux mathématiques en passant par la physique, géologie, biologie, les sciences humaines et sociales, mais aussi le secteur technique et industriel...

### 3. La Fête de la Science en Champagne-Ardenne, mode d'emploi

#### a) Inscription des projets et calendrier régional

Les porteurs de projets inscrivent directement leurs projets en ligne sur le Site Web : <http://www.fetedelascience.fr> (voir annexe 1)

> **Les inscriptions seront ouvertes à compter du 6 avril 2009.** Dès l'ouverture, vous pourrez inscrire votre projet, même s'il s'agit dans un premier temps d'une présentation succincte. Elle est importante pour que nous puissions vous identifier et communiquer avec vous pendant toute la phase de préparation de la manifestation. **Vous pourrez ensuite modifier et compléter votre projet jusqu'au 31 mai 2009 au plus tard.**

> **Les animations que vous proposerez aux publics peuvent être très diverses** : atelier, exposition, café-débats, spectacles, portes ouvertes, visites, théâtre, film...

> **L'appel à projets s'adresse à toutes les organisations publiques, privées, associatives, du domaine de la science, de la recherche, de l'innovation, de la production industrielle et technique, de l'enseignement, de la culture, des arts et des médias.**

#### **CALENDRIER A RESPECTER :**

- **6 avril 2009** : inscription des projets en ligne sur le Site Web du Ministère.
- **31 mai 2009** : clôture des inscriptions des projets.
- **30 juin 2009**: Comité Scientifique Régional et labellisation des projets.
- **Début juillet**: mails et courriers de labellisation aux porteurs de projets labellisés.

#### **b) Déontologie et règles de labellisation**

Dans chaque région, un **Comité Scientifique est le garant de la qualité des contenus scientifiques** des manifestations proposées et de leur caractère accessible et attractif pour le public. Le Comité Scientifique valide les projets proposés et leur attribue le label « Fête de la Science ». **Pour recevoir ce label, les projets doivent respecter des critères :**

- Caractère scientifique, technique ou industriel du projet,
- Référent scientifique (chaque projet doit compter l'implication d'un ou de plusieurs scientifiques référents et garant de la qualité des informations scientifiques véhiculées),
- Principe de gratuité (les actions doivent être gratuites pour tous les publics et tout acte de vente ou de promotion est interdit sur les sites de la manifestation),
- Respect de la semaine officielle : du 16 au 22 novembre 2009,
- Médiation : les actions se doivent d'être compréhensives et à la portée de tous. Elles doivent être accessibles à un maximum de personnes. Par exemple, les actions se déroulant dans des établissements scolaires, doivent également être ouvertes, dans la mesure du possible, au grand public,
- Impartialité du projet (lorsque les thèmes traités font l'objet de débats liés à l'actualité, vérifiez le caractère impartial et pondéré de l'information qui sera donnée au public),
- Principe d'originalité : la Fête de la Science doit être l'occasion de présenter un événement inédit et spécifique à la manifestation,
- Mentionner lors de l'inscription des projets les partenariats (financiers, techniques...) mis en place par les porteurs de projets s'il y en a.

Par ailleurs, la coordination régionale s'attachera d'une manière générale à l'accessibilité aux personnes handicapées (moteurs, visuels, mentaux). N'oubliez pas de le mentionner dans le descriptif de votre projet lors de l'inscription.

### c) Communication

La communication générale sur la Fête de la Science est du ressort de la coordination régionale. Les porteurs de projets s'engagent à situer leurs projets dans le contexte global de la Fête de la Science, en faisant apparaître de quelque manière que ce soit cette phrase : « Le projet s'inscrit dans le cadre de la Fête de la Science. Cette manifestation nationale est initiée et soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, soutenue en Champagne-Ardenne par le Conseil Régional, le Feder et les Conseils Généraux des Ardennes, de la Marne et de la Haute-Marne. La coordination régionale est assurée par ACCUSTICA, CCSTI de la région ».

Par ailleurs, toute communication réalisée par les porteurs de projets dans des brochures internes, bulletins d'information... devra également faire mentionner la phrase précédente et apposer les visuels de la Fête de la Science et d'Accustica.

## 4. La Fête de la Science, appel à projets National

**Cette année, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche lance un appel national aux porteurs de projets déjà impliqués dans un projet régional Fête de la Science.**

Il s'agit d'inciter les acteurs régionaux à mettre en place des projets de très grande envergure, voire d'excellence. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sélectionnera **5 ou 6 projets sur le territoire français** ; ces derniers seront directement financés par le Ministère et profiteront d'un rayonnement médiatique national.

Les acteurs qui souhaitent aussi répondre à cet appel national inscriront leur projet comme d'habitude sur le Site Web et enverront en plus un dossier sous forme électronique à la coordination régionale **avant le 16 mai 2009. La sélection des dossiers retenus par le comité national (environ 6 projets pour la France) sera connue le 8 juin 2009** (*voir pièce jointe l'appel national*).

**>> Pour plus d'explications, la coordination régionale est disponible.  
N'hésitez pas à prendre contact :**

**ACCUSTICA**  
**Esther GRANDVOINET**  
**2 rue Simon – 51100 Reims**  
**E-Mail : [esther.grandvoinet@accustica.org](mailto:esther.grandvoinet@accustica.org)**  
**Tel : 03 10 16 80 60**  
**Fax : 03 10 16 80 61**

## Méthodologie pour l'inscription des projets en ligne

**1) Pour réaliser l'inscription en ligne, le porteur de projet se connecte sur le Site Web national : [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr) et doit en premier lieu créer son compte en cliquant sur :**

- « PORTEURS DE PROJET »
- puis sur « CREER VOTRE COMPTE ET DEPOSER VOTRE PROJET ».

### **Note spécifique aux Porteurs de projets de 2008 :**

Il existe une manipulation vous permettant de passer directement à l'inscription de votre projet sans avoir besoin de recréer votre compte. Pour ce faire, il faut respecter cette démarche :

- se connecter au Site Web National : <http://www.fetedelascience.fr>
- cliquer sur l'onglet « Porteurs de projets »
- entrer son adresse mail et son mot de passe de 2008
- cliquer sur l'onglet « Gestion de projets »
- choisir « A partir d'un projet de l'année précédente »
- cliquer sur le titre du projet labellisé en 2008
- cliquer sur l'onglet « Reconduire ce projet ».

**A partir de ce moment, le porteur de projet voit son projet de l'année précédente, efface les anciennes informations et peut ensuite entrer les nouvelles caractéristiques générales et le budget de son projet 2009.**

**2) Suite à la création de son compte, le porteur de projet initialisera ensuite son projet, c'est-à-dire l'inscrira** en se laissant guider par le menu déroulant et en s'assurant de bien remplir l'ensemble des étapes demandées (description, budget...).

**Lors de cette inscription, la Coordination Régionale tient à retenir votre attention sur un certain nombre de points :**

- Pour faciliter la lisibilité des actions, le porteur de projet est limité à 200 caractères pour le « descriptif complet » de son projet, et non 1000 caractères comme il est indiqué sur le Site Internet. La Coordination Régionale limite volontairement le « descriptif complet » afin d'optimiser au mieux les descriptifs des projets dans le programme régional. D'autre part, il est demandé au porteur de projet d'uniformiser les horaires, dans la mesure du possible.
- Concernant les outils de communication, nous mettrons à votre disposition, dans la limite du raisonnable, des programmes régionaux, des affiches Decaux et d'autres affiches plus petites, certainement au format A3. Il n'est donc pas utile de sélectionner d'autres outils de communication.

- Pour la partie budgétaire, la Coordination Régionale ne pourra pas prendre en compte systématiquement la totalité du budget demandé. **Il est donc fortement recommandé de faire appel à des partenaires extérieurs (mairies, communautés de communes, conseils généraux, entreprises, partenaires privés ou publics, etc.) et de marquer le budget global et les partenaires lors de l'inscription de votre projet.**

Attention, la participation financière éventuelle de la Coordination Régionale concernera uniquement les actions et non les remboursements de frais de réception, de communication (affiches, cartons d'invitations...) ou de transports.

**3) Lorsque votre projet sera initialisé, le porteur de projet pourra se connecter autant de fois que nécessaire (muni de son adresse mail et de son mot de passe donné lors de l'inscription) pour compléter, modifier voire supprimer son projet, jusqu'à la date limite fixée au 31 mai 2009.**

**4) Quand le porteur de projet aura terminé de remplir toutes les informations relatives à son projet, il devra ensuite cliquer sur le bouton « soumettre ».** En soumettant son projet, il l'adresse ainsi directement à la coordination régionale, qui pourra ensuite le retenir et le présenter au Comité Scientifique pour la labellisation en juin.

Le porteur de projet devra **soumettre obligatoirement son projet avant le 31 mai 2008**, sinon la coordination régionale ne pourra pas en tenir compte et le présenter au Comité Scientifique.





### En quelques mots...

**ACCUSTICA** – Association des ACteurs de la CULture Scientifique, Technique et Industrielle en Champagne-Ardenne - a été créée en 2005 à l’initiative du Conseil Régional Champagne-Ardenne et de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie, pour assurer les missions de **Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle à l’échelle de la région Champagne-Ardenne - C.C.S.T.I.** Elle reçoit, depuis 2008, des Fonds européen de développement régional.

**ACCUSTICA** est une association loi 1901 créée pour soutenir et développer la culture scientifique, technique et industrielle en région Champagne-Ardenne et **permettre la rencontre et le dialogue des partenaires scientifiques, industriels, associatifs, culturels avec « le public » : enfants des écoles primaires, collégiens, lycéens, étudiants et grand public.**

**Notre objectif est de créer une dynamique visant à mettre les sciences en culture pour tous, dans un esprit citoyen ; aller à la rencontre des publics à travers des projets de culture scientifique et technique** : conférences, animations expositions, spectacles...

Pour atteindre ce but, ACCUSTICA développe la circulation et l'échange de l'information scientifique à travers la **création d'un vaste réseau de compétences** regroupant tous les acteurs régionaux impliqués, de près ou de loin, dans la culture scientifique, technique et industrielle : universités, grandes écoles, centres de recherche, industriels, musées, médiathèques, centres culturels, clubs ou associations scientifiques, avec le concours des collectivités territoriales, des ministères chargés de l'éducation nationale, de la recherche, de la culture et de leurs instances représentatives en région.

Elle organise des **manifestations de culture scientifique et technique** avec l'ensemble des partenaires et met à disposition ses compétences pour la mise en œuvre de projets et événements coordonnés.

**Le centre de ressources** s'attache à collecter et à mettre à disposition des acteurs un ensemble d'informations susceptibles de contribuer à une meilleure approche de la diffusion des connaissances scientifiques et techniques et **des outils de médiation** tels que vidéos, mallettes pédagogiques, expositions, films, spectacles...

Son **Web AGENDA** et sa **lettre d'information** permettent d'informer de façon régulière le public des manifestations tenues dans la région Champagne Ardenne.